

POLITIQUE Les commissions chargées du dossier au Conseil sont partagées sur l'intérêt des investissements. Réponse mardi.

Rolle lance un avis de tempête sur le PIR



C'est au Château de Rolle que les conseillers communaux prendront mardi une décision qui pourrait avoir une influence cruciale quant à l'avenir du Programme des investissements régionaux. ARCHIVES LA CÔTE

JOCELYNE LAURENT ET LAURENT MOREL

rolle@lacote.ch

Les débats risquent d'être vifs mardi soir au Conseil communal de Rolle. La Municipalité, qui a plusieurs fois souligné son soutien à l'application du Programme des investissements régionaux (PIR) pourrait déchanter. Et c'est toute la région qui pourrait être obligée de tirer un trait sur les projets qui figurent dans le dossier.

Alors que l'Exécutif rollois et le Conseil régional estiment que la concrétisation des infrastructures communautaires ne peut que revêtir un caractère régional, les commissions en charge du dossier et des finances au Conseil de Rolle ont produit chacune un rapport respectivement négatif et positif, ainsi qu'un rapport de minorité.

Rolle trop peu concernée

Selon la commission ad hoc, qui conseille de refuser le préavis, il existe «un déséquilibre comparatif important en défaveur de Rolle entre le nombre de projets et les montants totaux investis». La majorité de cette commission (deux PLR et un Vert'libéral) met en doute en outre que les projets sélectionnés soient exclusivement d'intérêt commun. Pour ce qui est des finances, il resterait trop d'inconnues. Petit motif de satisfaction: la liste des projets du PIR n'est pas figée.

Le président Richard Lecoulter et Carmelo Nicolo, membres de

LE CHOIX DE ROLLE PEUT CHANGER LA DONNE

«J'espère que les Rollois réfléchiront sur les conséquences qu'un vote négatif peut engendrer.» Gérald Cretegy espère que le Conseil ne va pas mettre en péril le PIR dès mardi. Pour qu'il soit valable, le programme doit être largement accepté (38 communes sur 44 et 90% de la population du district – représentée par les Conseils communaux et généraux).

Si Rolle refusait le PIR, en sa qualité de troisième ville du district, le projet entier serait en danger. Sa population (près de 6000 habitants) représente quelque 7% celle de la zone couverte par le Conseil régional (près de 90 000 habitants). «Un résultat négatif ne serait pas totalement rédhibitoire, poursuit Gérald Cretegy. Cependant, la marge de manœuvre serait extrêmement réduite. Par ailleurs, le choix serait très dommageable en termes d'image.» Pour l'heure, les sept communes ayant voté ont accepté le PIR. ●

gauche de cette même commission, ont rédigé un rapport de minorité, destiné à soutenir la proposition. «Il est temps que Rolle se comporte en commune forte, fière et généreuse, qui a confiance en ses moyens, confiance en ses voisins et confiance en son destin», concluent-ils.

Absence de soutien pour la Grand-Rue

La commission des finances (Cofin) se trouve quasiment dans le même cas de figure mais se déclare dans son ensemble (deux membres du groupe socialistes-Verts et un PLR) favorable au PIR. Comme le Conseil régional, elle est d'avis qu'une commune seule ne pourra pas répondre aux besoins de la population en termes d'infrastructures. La Cofin ajoute que les représentants de la commune dans l'assemblée intercommunale doivent faire preuve d'initiative et proposer des projets locaux.

«Rolle n'est dans le district que depuis 2008, constate le Président du Conseil régional, Gérald Cretegy. Cela peut expliquer le peu de projets sur son territoire. Nous y sommes très attentifs.»

Deux membres de la Cofin ont rédigé un rapport de minorité s'opposant au préavis. Pour eux, la pierre d'achoppement reste le principe de financement solidaire. Rolle ferait partie des communes qui payeraient le plus cher (de par sa taille) sans retour direct sur investissement. Joëlle Gentile (PLR) et Olivier Paley (Vert'libéral) prennent l'exemple de la Grand-Rue, dont Rolle doit assumer la rénovation et son coût de 15 millions à elle seule.

Dans son plan pour 2017, le PIR prévoit d'améliorer les transports publics dans la région rolloise, ainsi que la sortie d'autoroute. D'autres projets (accès à la gare, etc.) pourraient voir le jour avant et au-delà de cette échéance. ●